



REVUE DE PRESSE 2025

Table des matières

FEVRIER 2025	3
13 février 2025	3
Groupe Riccobono via ses filiales France Routage et Proximy, lance une plateforme avec opper pour optimiser la gestion des abonnements.	3
MARS 2025	4
Mars 2025	4
Les papiers thermoscellants SEP.	4
6 mars 2025	5
Groupe Riccobono / Ecolabel.	5
10 mars 2025	6
Le destin compromis de l'imprimerie commune à Rodolphe Saadé et Xavier Niel.	6
14 Mars 2025	8
Les papiers thermoscellants SEP.	8

Février 2025

La

Correspondance de la Presse

13 février 2025

Groupe Riccobono via ses filiales France Routage et Proximy, lance une plateforme avec opper pour optimiser la gestion des abonnements.

Le groupe Riccobono, via ses filiales France Routage et Proximy, lance une plateforme avec opper pour optimiser la gestion des abonnements

Le groupe Riccobono, via ses filiales France Routage et Proximy, lance une plateforme avec opper pour optimiser la gestion des abonnements, la logistique et la connaissance client.

Cette plateforme, nommée La Fabrique, a pour objectif d'"accompagner la transformation du secteur des médias". "En s'appuyant sur l'automatisation des flux et l'exploitation des données issues de la distribution, cette plateforme ambitionne d'optimiser la gestion des abonnements, la logistique et la connaissance client", était-il indiqué dans un communiqué, obtenu par "La Correspondance de la Presse".

Concrètement, La Fabrique doit faciliter l'interconnexion des systèmes d'information (distribution pour Proximy, routage pour France Routage, monétisation pour opper), pour améliorer la fluidité des échanges entre les différents acteurs.

La plateforme proposera une optimisation des outils existants et développera de nouvelles solutions logicielles pour renforcer et créer de nouvelles synergies métiers. De même, l'exploitation des données de distribution pourra offrir aux éditeurs une meilleure connaissance de leurs audiences.

Mars 2025**Mars 2025**

Les papiers thermoscellants SEP.

CONSOMMABLE**Les papiers thermoscellants SEP**

Novatec Industry (groupe Riccobono) a lancé sur le marché des emballages sa gamme SEP (Seal Eco Paper), une solution innovante de papiers thermoscellants adaptée aux besoins modernes en matière de durabilité et de performances. Cette offre se décline en plusieurs variantes, notamment le SEP Standard, robuste et économique, le SEP Light, optimisé pour la légèreté, et le SEP Breath, conçu pour une respirabilité parfaite. Grâce à une technologie d'enduction sans eau, ces papiers allient efficacité écologique et résistance accrue, même pour des grammages très faibles. Compatibles avec les machines d'emballage et de mise sous plis existantes, ils se prêtent à des usages variés, allant du packaging alimentaire aux blanchisseries, en passant par des solutions logistiques.

La

Correspondance de la Presse

6 mars 2025

Groupe Riccobono / Ecolabel.

♦ **Groupe Riccobono / Ecolabel** : Le Groupe Riccobono a annoncé que les centres Hélio gravure et Offset Heatset de Lenglet Imprimeurs (Hauts-de-France) ont obtenu la certification Ecolabel Européen. "A ce jour, nous sommes le seul imprimeur à détenir cette double certification hélio gravure et offset, confirmant ainsi notre position et notre engagement d'impression éco-responsable", a commenté Mme Véronique DRAIN, directrice générale Lenglet Imprimeurs. L'Ecolabel Européen garantit que les produits imprimés respectent des critères stricts visant à réduire leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie, sans compromis sur leur qualité. Cette certification repose sur des exigences rigoureuses, notamment en matière de recyclabilité, de limitation des substances préoccupantes, de gestion des déchets et de consommation énergétique. Pour mémoire, Riccobono a obtenu le label RSE Positive Company en septembre 2024.

LA LETTRE

10 mars 2025

Le destin compromis de l'imprimerie commune à Rodolphe Saadé et Xavier Niel.

Le destin compromis de l'imprimerie commune à Rodolphe Saadé et Xavier Niel

➤ Découvrez cet article dans notre feuilleton "[Rodolphe Saadé façonne son nouvel empire médiatique](#)"



Xavier Niel et Rodolphe Saadé, le 17 novembre 2023 à Paris. © Abdullah Firas/Abacapress/Reuters

Percutée par les préconisations de la mission Soriano sur la distribution de la presse, la création de l'imprimerie commune à La Provence et Nice-Matin dans le Var pourrait ne jamais voir le jour. [...]

— Publié le 10/03/2025 à 6h20 • Lecture 3 minutes • Antoine Cariou

Xavier Niel et Rodolphe Saadé, le 17 novembre 2023 à Paris. © Abdullah Firas/Abacapress/Reuters

Le projet de centre d'impression commun à *La Provence* et *Nice-Matin*, dont le lancement est prévu au premier trimestre 2026, dans le Var, a du plomb dans l'aile. Selon nos informations, le directeur général du pôle presse de [CMA Média](#) (*La Tribune*, *La Tribune dimanche*, *La Provence*, *Corse Matin*), [Jean-Christophe Tortora](#), a rencontré, jeudi 6 mars, les ouvriers imprimeurs du quotidien marseillais détenu par [Rodolphe Saadé](#). Il leur a annoncé que ce projet de mutualisation allait être réévalué au vu des préconisations de la mission menée par [Sébastien Soriano](#) sur la distribution de la presse (LL du [19/02/25](#)). L'ex-patron de l'[Arcep](#) a signifié mercredi à Jean-Christophe Tortora que le projet de centre d'impression commun à [Xavier Niel](#) et Rodolphe Saadé sera vraisemblablement privé des aides à la presse accordées par l'État La ministre de la culture, [Rachida Dati](#), pousse en effet pour que les imprimeries des journaux régionaux fusionnent avec celles du groupe [Riccobono](#), spécialisées dans le tirage des quotidiens nationaux sur l'ensemble du territoire.

L'avenir du centre d'impression du Muy, une ville située à 120 km de Marseille et à 80 km de Nice, est donc très compromis. Son sort sera définitivement tranché d'ici à la fin mars, une fois rédigé le rapport définitif de Sébastien Soriano. En attendant, les cinquante salariés de l'imprimerie de *La Provence*, située dans l'ancien siège du journal, avenue Roger-Salengro à Marseille, ont appris qu'ils déménageraient fin septembre. [CMA CGM](#) n'a pas réussi à obtenir un délai supplémentaire, moyennant des pénalités, auprès d'[Altarea Cogedim](#), le nouveau propriétaire de ces locaux (LL du [20/06/24](#)). Les journalistes ont, pour leur part, déménagé dans l'immeuble *Grand Central*, près du Vieux port, au sein du hub de Rodolphe Saadé inauguré en janvier.

CMA CGM a donc dû recourir à un plan B pour continuer à sortir *La Provence*. À partir d'octobre, les imprimeurs du quotidien seront déplacés à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), où le géant français du transport maritime s'apprête à racheter [Méditerranée offset presse](#) (MOP), entreprise détenue par une coopérative qui imprime notamment *La Marseillaise*. Compte tenu de la baisse des tirages, qui ont chuté à 47 000 pour *La Provence*, un plan social devrait être mis en place, car les besoins en main-d'œuvre sont moins importants. Il faut aussi prendre en compte le fait que les cinquante salariés de l'imprimerie de *La Provence* ne souhaitent pas tous être reclassés.

Le ciment du deal entre Niel et Saadé

La remise en question de la création du centre d'imprimerie commun à Rodolphe Saadé et Xavier Niel, qui détient *Nice-Matin*, est un réel bouleversement pour la presse dans le sud de la France. La création de cette imprimerie avait été négociée en 2022 par les deux milliardaires dans l'avion présidentiel d'[Emmanuel Macron](#) en route vers l'Algérie, afin de mettre un terme à la guerre qu'ils se livraient pour racheter *La Provence* après la mort de [Bernard Tapie](#). Les deux hommes, qui s'apprécient et sont encore vus il y a une dizaine de jours, ont toujours pensé que, face à la baisse des tirages, une fusion des imprimeries de *La Provence* et de *Nice-Matin*, qui tire chaque jour à 60 000 exemplaires, était nécessaire.

Cette imprimerie commune est même le ciment du pacte d'actionnaires signé par Xavier Niel et Rodolphe Saadé. Or, si l'un d'entre eux ne respecte pas les termes de ce pacte, il s'exposera d'emblée à de lourdes pénalités, proches de 10 millions d'euros, selon nos informations. Dans cette configuration, Rodolphe Saadé aurait alors tout intérêt à faire d'une pierre deux coups. Il pourrait allonger quelques dizaines de millions d'euros en plus pour mettre la main sur *Nice-Matin*. Ce scénario agite les salariés des deux quotidiens, mais les entourages de Xavier Niel et de Rodolphe Saadé démentent la tenue de la moindre discussion sur un rachat.

Plusieurs scénarios alternatifs sont aujourd'hui à l'étude en ce qui concerne les imprimeries. L'un d'entre eux impliquerait que les imprimeurs niçois rejoignent à terme leurs confrères marseillais à Vitrolles, mais il paraît improbable pour des raisons logistiques. Idem pour le mouvement inverse, qui consisterait à fabriquer les deux titres à Nice. L'attribution, à terme, de l'impression de *La Provence* à Riccobono, sur le site de Gallargues-le-Montueux (Gard), n'est pas totalement écartée non plus. Dans tous les cas, l'abandon de l'imprimerie commune à *Nice-Matin* et *La Provence*, au cœur de la stratégie présentée depuis trois ans, sera perçu comme un sérieux échec en interne.



14 Mars 2025

Lenglet Imprimeurs obtient l'Écolabel européen.

Lenglet Imprimeurs obtient l'Écolabel européen

Publié le 10 mars 2025



Groupe Riccobono vient d'annoncer que les deux usines de Lenglet Imprimeurs – Raillencourt-Sainte-Olle pour l'hélio ; et Caudry pour l'offset rotative – ont obtenu la certification Écolabel européen.

Cette distinction, délivrée par l'Union européenne, et reconnue dans tous les pays membres, atteste de l'excellence environnementale de leurs activités d'impression et de leurs engagements en faveur du développement durable.

L'obtention de cette double certification en héliogravure et en offset est le fruit de plusieurs mois de travail. « À ce jour, nous sommes le seul imprimeur à détenir cette double certification héliogravure et offset, confirmant ainsi notre position et notre engagement d'impression écoresponsable », a précisé Véronique Drain, directrice générale de Lenglet Imprimeurs.

Engagé dans une démarche environnementale globale, Groupe Riccobono a obtenu en septembre 2024 le label RSE Positive Company, après une phase d'évaluation rigoureuse.